

Valence, le 27 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LE FONDS VERT EN DRÔME : PRÈS DE 9 M€ POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Annoncé le 27 août 2022 par la Première ministre, Élisabeth Borne, et lancé officiellement le 30 janvier dernier par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, le fonds vert est un dispositif inédit visant à aider les collectivités territoriales à accélérer la transition écologique déjà en œuvre sur leurs territoires.

Les collectivités territoriales ont entre leurs mains la plupart des compétences décisives pour avancer vers la transition écologique (mobilité, restauration de la biodiversité, gestion de l'eau ou des déchets). Elles sont aussi en première ligne dans la gestion des conséquences des dérèglements climatiques.

Doté de 2 milliards d'euros en 2023 au niveau national, le Fonds vert répond aux besoins concrets des élus en matière de financement et d'accompagnement dans trois domaines :

- **la performance environnementale** : pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, renforcer le tri à la source et la valorisation énergétique des biodéchets, moderniser l'éclairage public ;
- **l'adaptation des territoires au changement climatique** : pour renaturer les villes et villages afin de lutter contre les îlots de chaleur, prévenir les risques ou phénomènes naturels en métropole comme en outre-mer (prévention des risques d'incendies ou d'inondation, adaptation aux risques émergents en montagne) ;
- **l'amélioration du cadre de vie** : pour promouvoir la biodiversité, soutenir des projets de sobriété en matière de mobilité (accompagnement à la mise en place des ZFE-mobilités, développement du covoiturage) et en matière foncière (recyclage des friches).

Les 2 milliards d'euros du Fonds vert sont en quasi-totalité délégués aux préfets de région puis répartis par eux en fonction des besoins propres de chaque territoire. Cette déconcentration est essentielle pour répondre aux spécificités territoriales et accompagner les élus au plus près dans leur projet de territoire. Grâce à des moyens dédiés à l'ingénierie, les préfets sont également en mesure d'aider les collectivités qui en ont besoin à monter leurs projets (en particulier les plus petites d'entre-elles).

Le Fonds vert est un outil simple qui ne nécessite pas d'appel à projet. Les élus locaux peuvent directement saisir une demande d'aide sur [la plateforme Aides-territoires](#). Des [cahiers d'accompagnement](#) ont été élaborés et mis en ligne dès la mi-janvier pour aider les collectivités à concevoir leurs projets de territoire sur-mesure.

## LE FONDS VERT DANS LA DRÔME

Au total, pour la Drôme, **ce sont près de 9 M€ qui sont mis à la disposition des élus locaux** pour accélérer la transition écologique du territoire. Souple dans sa gestion, ces crédits à la main des préfets permettront d'accélérer la transition écologique sur notre territoire.

### Axe « renforcer la performance environnementale »

- la rénovation énergétique des bâtiments publics
- le tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- la modernisation de l'éclairage public

### Axe « adaptation au changement climatique » :

- la prévention des inondations
- la prévention des risques d'incendies de forêt
- la renaturation des villes et villages
- la présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville
- la végétalisation des bâtiments et équipements publics

### Axe « améliorer le cadre de vie » :

- la préservation des ressources foncières
- le développement du covoiturage
- la préservation et la restauration des ressources naturelles

### Appui en ingénierie :

- aider les collectivités à faire émerger des projets à forte ambition environnementale

Plus d'informations en ligne sur :

- [le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](#)
- [la plateforme Aide-territoires](#)
- [le guide à l'intention des décideurs locaux](#)
- [la foire aux questions](#)

